

Faire mieux et différemment
pour promouvoir les jeunes
carrières musicales

(Rapport annuel 2009-2010)



fonds|radio|star

Sommaire

4	Partenaires financiers
5	Message du président
6	Fonds RadioStar
6	Historique
7	Objectifs
8	Conseil d'administration et gestion du Fonds
9	Programme
10	Résultats financiers
10	Ressources financières
10	Gestion du Fonds
10	Engagements
11	Solde résiduel d'engagements
11	Décaissement par catégorie de dépenses
12	Évaluation des résultats
12	Appui aux artistes émergents
12	Répartition régionale
13	Projets acceptés
14	Financement par catégorie musicale
16	Succès
17	Certifications
19	États financiers 2009-2010



Crédit : Pascale Boislard



Crédit : Rolline Laporte



Crédit : Valérie Jodoin Keaton



PARTENAIRES FINANCIERS

BLACKBURN GROUP
CORUS ENTERTAINMENT
EVANOV COMMUNICATIONS
GOLDEN WEST BROADCASTING
HALIBURTON BROADCASTING GROUP
HARVARD BROADCASTING
JIM PATTISON GROUP
LARCHE COMMUNICATIONS
MUSKOKA-PERRY SOUND BROADCASTING
MY BROADCASTING CORPORATION
MZ MEDIA
NEWCAP
R.B. COMMUNICATIONS
RADIO DIFFUSION SOREL-TRACY
RADIO SEPT-ÎLES
SONÈME
STRIVE COMMUNICATIONS
VISTA BROADCAST GROUP
WESTMAN MEDIA COOPERATIVE





Message du président

Pour le Fonds RadioStar, 2009-2010 s'est inscrit en droite ligne avec les deux premières années d'existence de la nouvelle mouture de son programme. Ainsi, pour une troisième année, les résultats obtenus sont venus confirmer la pertinence des changements apportés en 2007-2008. Certains questionnements liés à la mise en œuvre des nouveaux outils promotionnels ont également trouvé des débuts de réponse.

L'atteinte de résultats de ventes comme pré-requis à l'entrée a permis encore cette année de recevoir une demande en lien avec les capacités financières plus limitées du Fonds, permettant ainsi l'acceptation de 98 % des projets déposés et ce, comme en 2008-2009. La tangente vers une plus grande diversité musicale s'est de nouveau accentuée en 2009-2010, le folk contemporain, bon premier, devançant pour une première fois la pop en termes de demandes acceptées et les musiques alternatives se hissant au troisième rang des catégories musicales ayant le plus grand nombre de projets financés. Pour l'alternatif, il s'agit d'un niveau jamais atteint auparavant.

Autre première pour le Fonds RadioStar en 2009-2010 : l'analyse des projets complétés indique que la scène est devenue l'outil privilégié par les demandeurs pour promouvoir leurs artistes. Ainsi, les activités scéniques représentent désormais 27 % des dépenses effectuées en regard de 15 % l'année dernière, suivies par l'image avec 16 %, activité qui détenait le premier rang depuis deux ans. Cette augmentation démontre la popularité croissante de la nouvelle règle mise en place en 2007-2008 et qui prévoit l'allocation de sommes spécifiquement réservées aux seuls producteurs de spectacles. Elle démontre également l'importance du spectacle vivant dans la redéfinition des pratiques actuelles.

Les nouveaux outils web sont encore trop peu utilisés, constatons-nous l'année dernière. Représentant 9,1 % des dépenses effectuées en 2009-2010 par les bénéficiaires du Fonds, le web, force maintenant est de le constater, progresse nettement. La constance de cette progression au cours des quatre dernières années nous indique que le virage est bel et bien amorcé. Comme l'ont fait remarquer des experts en marketing et communications d'autres horizons que nous avons réunis, le milieu de la musique n'est pas le seul à faire face à cette nouvelle problématique du Net. À l'instar d'autres domaines, des expériences diverses devront être tentées pour atteindre les clientèles cibles. Les solutions sont à inventer et ce, pour chacun.

Même si nous avons conclu à la suite de nos consultations à la non-pertinence de mettre en place un coffre à outils commun pour la promotion web, j'invite mes collègues du conseil d'administration, au terme de mon court mandat à la présidence, à demeurer à l'affût des nouveaux moyens qui pourraient être mis à la disposition des utilisateurs du Fonds, incluant des projets collectifs qui permettraient aux artistes émergents de faire face aux défis que sont aujourd'hui le marché de la radio et la mise en marché du disque auprès des détaillants.

Luc Piette
Président

HISTORIQUE

En 1998, le CRTC autorise, à l'intérieur de la *Politique concernant la radio commerciale* (Avis public CRTC 1998-41), la création d'un fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne, établissant une contribution financière de 3 % de la valeur des transactions d'acquisition à ce fonds. En novembre 2000, il approuve la proposition conjointe de l'ACR et de l'ADISQ précisant la structure et les modalités de Fonds RadioStar. En décembre 2006, la nouvelle politique du CRTC sur la radio commerciale reconduit cette contribution.

Crédit : Martin Tremblay



Marie-Mai

Depuis sa mise en œuvre en août 2001, le Fonds RadioStar offre un programme d'aide financière pour soutenir la commercialisation d'enregistrements sonores au Canada. La Fondation MUSICTION assure la gestion de ce programme depuis le début de ses activités sous la direction du conseil d'administration du Fonds RadioStar. Son programme et ses règles, totalement distincts de ceux de MUSICTION, sont administrés de façon indépendante.



Chinatown

Crédit : Vincent Faucon

OBJECTIFS

- Le Fonds vise à promouvoir exclusivement la musique canadienne de langue française. Les autres projets sont dirigés au Radio Starmaker Fund.
- Le Fonds vise à assurer aux radio-diffuseurs privés un répertoire de musique francophone diversifié et de qualité.
- Le Fonds réserve son aide à des projets de commercialisation destinés au marché canadien.
- Le Fonds est destiné en priorité aux artistes en développement de carrière, visant à « créer des étoiles de la musique canadienne produisant du contenu canadien populaire ».
- Le financement est octroyé aux maisons de disques à propriété et à contrôle canadiens, à l'exception des artistes canadiens résidant à l'extérieur du Québec qui peuvent recevoir l'aide directement.
- Le financement constitue un apport supplémentaire aux sommes investies par les maisons de disques et d'autres sources de financement public et privé qui couvrent les premières étapes de commercialisation.



Marc Hervieux

Crédit : Maude Chauvin

Conseil d'administration et gestion du Fonds

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Luc Piette	Vice-président EDC Musique
Vice-présidente	Sylvie Courtemanche	Vice-présidente relations gouvernementales Corus
Trésorier	Sylvain Simard	Directeur de la marque NRJ Astral Media Radio
Secrétaire	Stéphanie Moffatt	Présidente Mo'fat Management
Administrateur	Richard Lachance	Vice-président radiodiffusion Cogeco
Administrateur	Marc Ménard	Professeur École des médias UQAM
Administrateur	Geneviève Moreau	Directrice musicale Réseau Énergie Astral Media Radio
Administrateur	Raymond Du Berger	Président Disques Artic
Administrateur	Michel Sabourin	Président Disques Atlantis

GESTION DU FONDS

Directrice générale	Andrée Ménard
Directrice adjointe	Louise Chenail
Coordination	Jacinte Roy
Administration	Nicole Rouabah
Vérificateur	Denis Thérien CA



Xavier Caféine



Karkwa

Crédit : Jimmi Francoeur



Tricot Machine

Crédit : Roger Proulx



PROGRAMME

En 2007, le conseil d'administration revoyait les modalités du programme pour l'année financière 2007-2008, dans le respect des principes directeurs du Fonds :

- Une aide à la promotion de contenu musical canadien francophone diversifié
- Un soutien aux artistes canadiens de la relève
- Un financement à titre d'investissement postérieur aux premières dépenses de commercialisation
- Un financement complémentaire à l'investissement du Demandeur.

Et selon les critères suivants :

- Le principal critère d'accès au Fonds est l'atteinte d'un seuil de ventes minimal Soundscan. Il est fixé selon la catégorie musicale et le nombre d'albums en carrière de l'artiste, le seuil exigé pour un premier album étant moindre que pour un second. Ce critère est l'assurance d'un investissement préalable du Demandeur et du réel potentiel de succès du projet.
- L'accès à un montant supplémentaire est également fonction de l'atteinte de seuils de ventes, majorés pour une deuxième phase.
- L'aide se limite au 2/3 du budget soumis, excluant toutes dépenses initiales de commercialisation.
- Selon le principe d'appui aux artistes émergents, les artistes ayant vendu plus de 300 000 copies en carrière ne sont pas éligibles.
- Une seule modification a été apportée en 2009-2010 : le seuil de ventes minimal exigé pour la catégorie folk contemporain a été haussé au même niveau que les catégories populaire, pop-rock et rock.

Résultats financiers

RESSOURCES FINANCIÈRES

Les revenus du Fonds RadioStar et de son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent principalement des contributions des entreprises de radio exigées par le CRTC lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radio. Au minimum, 3 % de la valeur de ces transactions doit être versé à ces deux fonds. Pour les transactions visant le marché francophone, 80 % de ce 3 % est versé au Fonds RadioStar ; pour les transactions visant le marché anglophone, 20 % du 3 % lui est versé.

L'ACR perçoit les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement acceptées par le CRTC, et reverse au Fonds RadioStar les contributions attribuées au développement de la musique vocale francophone. En 2009-2010, ces contributions ont été de 4 126 041 \$. Depuis la création du Fonds en 2001-2002, elles totalisent 25 385 699 \$. À terme en 2016, le financement aura atteint 33 M\$.

GESTION DU FONDS

Pour ce neuvième exercice financier, les frais d'administration sont établis à 4,8 %. La moyenne de ces frais est de 7,9 % depuis les débuts et ce, dans le respect des règles approuvées par le CRTC en novembre 2000 à l'effet qu'ils ne devraient pas représenter à terme plus de 10 % des contributions reçues des radiodiffuseurs.

ENGAGEMENTS

Depuis la création du Fonds, 556 demandes ont été reçues et 489 projets ont été acceptés, pour un taux d'approbation de 88 %. Ce taux, qui était de 78 % en 2006-2007 en raison du nombre de demandes, atteint aujourd'hui 98 %. Il est conséquent à la refonte du programme et de ses critères d'accès en 2007.

La décroissance prévue des contributions amenait le Conseil à répartir les sommes disponibles sur plusieurs années, prolongeant ainsi la durée de vie du Fonds et assurant annuellement une même disponibilité d'argent. En 2009-2010, le Fonds a engagé 1 831 140 \$, comparativement à 1 739 910 \$ en 2008-2009, 1 949 849 \$ en 2007-2008 et 3 315 015 \$ en 2006-2007.

DEMANDES ET ACCEPTATIONS

	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	Total
Demandes reçues	55	52	51	103	79	64	53	46	53	556
Montants demandés	1 911 982 \$	1 898 160 \$	2 018 033 \$	4 773 602 \$	3 321 515 \$	3 021 311 \$	3 171 982 \$	2 158 990 \$	2 153 585 \$	24 429 160 \$
Demandes acceptées	54	51	51	80	78	63	43	33	36	489
Montants accordés	1 831 140 \$	1 739 910 \$	1 949 849 \$	3 315 015 \$	3 104 566 \$	2 848 958 \$	2 013 175 \$	1 506 415 \$	1 236 314 \$	19 545 342 \$
Montants déboursés	1 354 493 \$	1 321 687 \$	1 990 583 \$	2 827 781 \$	2 316 105 \$	2 331 725 \$	1 311 619 \$	1 038 105 \$	501 276 \$	14 993 374 \$



SOLDE RÉSIDUEL D'ENGAGEMENTS

Les déboursés effectués sont généralement des premiers paiements pour les projets acceptés dans l'année en cours et des paiements finaux pour les projets acceptés antérieurement. Peu de projets sont complétés au cours d'un même exercice financier. Les déboursés ont été de 1 354 493 \$ en 2009-2010 comparativement à 1 321 687 \$ en 2008-2009. Le solde d'engagements est de 1 011 176 \$.

DÉCAISSEMENT PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

L'analyse des projets complétés en 2009-2010 indique que les dépenses effectuées sont par ordre d'importance :

- Les activités scéniques totalisant 27,2 % comparativement à 15,3 % en 2008-2009.
- La production d'images totalisant 16,2 % par rapport à 19,1 % en 2008-2009.
- La publicité télévisuelle totalisant 10,0 % des décaissements par rapport à 15,3 % en 2008-2009.
- Fait à observer, le pourcentage des dépenses relatives aux activités web est en constante augmentation depuis 2006-2007.

CHARGES								
	2009-2010		2008-2009		2007-2008		2006-2007	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Images	236 618 \$	16,2	276 367 \$	19,1	381 960 \$	15,2	267 277 \$	9,9
Promotion	60 584	4,2	101 883	7,0	233 489	9,3	342 970	12,8
Relations de presse	119 037	8,1	113 853	7,9	266 040	10,6	246 601	9,2
Promotion radio	77 191	5,3	69 004	4,8	153 985	6,2	143 599	5,3
Web	133 670	9,1	97 463	6,7	104 733	4,2	82 405	3,1
Télévision	146 472	10,0	222 367	15,3	362 928	14,5	390 151	14,5
Radio	59 977	4,1	115 710	8,0	188 808	7,5	305 420	11,3
Magasin	53 232	3,6	84 768	5,8	219 608	8,8	175 219	6,5
Imprimé	92 906	6,4	95 274	6,6	206 983	8,3	215 045	8,0
Panneaux	25 359	1,7	0	0	30 525	1,2	68 873	2,6
Tour support	59 902	4,1	50 258	3,5	87 867	3,5	50 265	1,9
Activités scéniques	397 882	27,2	221 513	15,3	269 162	10,7	401 761	14,9
Total	1 462 830 \$	100	1 448 460 \$	100	2 506 088 \$	100	2 689 586 \$	100

Crédit : Simon-Pierre Gingras



Manu Militari



Samian

Crédit : Optika

Évaluation des résultats

APPUI AUX ARTISTES ÉMERGENTS

Conformément à sa mission, le Fonds appuie en priorité les artistes en développement de carrière. En 2009-2010, 35 % des montants ont été accordés à des premiers albums, 20 % à des deuxièmes et 14 % à des troisièmes, totalisant 69 % des fonds engagés. Les projets d'artistes cumulant quatre albums et plus en carrière représentent 31 % des montants accordés et 24 % des demandes acceptées.

NOUVEAUX ARTISTES

	2009-2010			2008-2009		
	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants acceptés	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants acceptés
1 ^{er} album	20	641 408 \$	35	25	875 344 \$	50
2 ^e album	12	374 222	20	13	387 470	22
3 albums	9	257 691	14	8	307 218	18
4 albums et plus	13	557 819	31	5	169 878	10
Total	54	1 831 140 \$	100	51	1 739 910 \$	100

NOUVEAUX ARTISTES

	2007-2008			2006-2007		
	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants acceptés	Demandes acceptées	Montants accordés	% montants acceptés
1 ^{er} album	22	900 818 \$	46	30	1 354 106 \$	41
2 ^e album	12	449 613	23	22	903 111	27
3 albums	11	375 000	19	8	340 000	10
4 albums et plus	6	224 418	12	20	717 798	22
Total	51	1 949 849 \$	100	80	3 315 015 \$	100

RÉPARTITION RÉGIONALE

En 2009-2010, quatre artistes des communautés francophones du Canada vivant en situation minoritaire ont reçu l'aide du Fonds, comparativement à cinq en 2008-2009, quatre en 2007-2008 et cinq en 2006-2007 et 2005-2006. Deux de ces artistes sont de la Nouvelle-Écosse et deux proviennent de l'Ontario.



Projets acceptés

ARTISTE	DEMANDEUR	RÉGION	MONTANT
3 gars su'l sofa	Productions Pixelia	Plusieurs régions	45 912 \$
3 gars su'l sofa	Productions Tribal	Plusieurs régions	10 000 \$
Adamus Bernard	Disques Dare to Care	Montréal	38 043 \$
Amylie	Disques Audiogramme	Québec	19 405 \$
Arthur l'Aventurier	Gregg Musique	Québec	60 000 \$
Arthur Marie-Pierre	Opak Média	Gaspésie	15 000 \$
Arthur Marie-Pierre	Bonsound	Gaspésie	29 373 \$
Blou	À l'Infini Communications	Nouvelle-Écosse	15 665 \$
Boni Suba	Cie Larivée Cabot Champagne	Montréal	30 707 \$
Chinatown	Tacca Musique	Montréal	48 980 \$
Cœur de pirate	Disques Dare to Care	Montréal	15 000 \$
Cusson-Mervil-Montcalm	Go Musique	Plusieurs régions	32 400 \$
Desjardins Boom	Entourage Musique	Abitibi	30 000 \$
Deslauriers William	Productions J	Montréal	65 000 \$
Dramatik	Disques 7 ^e ciel	Montréal	50 000 \$
Dumas	Cie Larivée Cabot Champagne	Centre-du-Québec	38 126 \$
Éléphantine	Sphère Musique	Mauricie	60 000 \$
Exterio	Slam Disques	Montréal	27 017 \$
Fortin Fred	C4 Productions	Saguenay-Lac St-Jean	57 774 \$
Galant, tu perds ton temps	Cie Larivée Cabot Champagne	Plusieurs régions	24 045 \$
Hervieux Marc	Zone 3 Spectacle	Montréal	15 000 \$
Hervieux Marc	Zone 3 Musique	Montréal	40 907 \$
Ima	Productions Divine Angel	Montréal	80 000 \$
Karkwa	9175-5272 Québec	Gaspésie	15 000 \$
Karkwa	Disques Audiogramme	Gaspésie	50 000 \$
Lambert Yves	Prûche Libre	Mauricie	67 542 \$
Landry Maxime	Productions J	Montréal	30 000 \$
Lindsay Andrea	Bavota Communications	Ontario	15 000 \$
Lindsay Andrea	Gestion Son Image	Ontario	25 000 \$
Lost Fingers	Tandem.mu	Québec	30 000 \$
Mad'moizèle Giraf	High Life Music	Estrie	33 168 \$
Malajube	Bonsound	Montréal	15 000 \$
Malajube	Disques Dare to Care	Montréal	20 109 \$
Manu Militari	High Life Music	Québec	30 899 \$
Marie-Mai	Disques Musicor	Montréal	62 845 \$

ARTISTE	DEMANDEUR	RÉGION	MONTANT
Marie-Mai	Productions J	Montréal	15 000 \$
Marin David	Productions Pixelia	Centre-du-Québec	23 487 \$
Orange Orange	Star.ca	Québec	50 000 \$
Patère rose	Disques Dare to Care	Estrie	20 893 \$
Perreau Yann	Bonsound	Lanaudière	36 013 \$
Radio Radio	Bonsound	Nouvelle-Écosse	65 000 \$
Robitaille Damien	9 ^e Vague	Ontario	10 000 \$
Robitaille Damien	Disques Audiogramme	Ontario	50 000 \$
Samian	Disques 7 ^e Ciel	Abitibi	50 000 \$
Sir Pathétik	High Life Music	Abitibi	39 002 \$
Tremblay Mara	Disques Audiogramme	Côte-Nord	36 469 \$
Tricot Machine	Disques Dare to Care	Mauricie	50 292 \$
Trois Accords	Disques Indica	Centre-du-Québec	20 000 \$
Trois Accords	Phonoscope Productions	Centre-du-Québec	10 000 \$
Vallières Vincent	Équipe Spectra	Estrie	48 132 \$
Watters Andrée	Vega Musique	Québec	21 524 \$
Xavier Caféine	Disques Indica	Gatineau	32 411 \$
Xavier Caféine	Opak Media	Gatineau	10 000 \$
Total			1 831 140 \$

Crédit : Yan Pocreau



Galant, tu perds ton temps

Financement par catégorie musicale

Alternatif Considéré ici au sens de l'émergence d'un genre

Country Genre regroupant les musiques de styles country et western

Folk contemporain Genre musical couvrant le vaste registre de la musique folk à tendances actuelles

Hip hop Genre musical issu des nouvelles tendances musicales comprenant le rap et le Hip hop

Jeunesse Genre musical destiné principalement aux enfants

Musique du monde Genre musical regroupant les styles issus mais non limités à l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et les Caraïbes de même que les musiques autochtones

Musique urbaine Genre musical issu des nouvelles tendances musicales comprenant notamment le techno, le house dance, le drum'n bass, le jungle, le tribal, l'ambient transe chill, le trip hop, l'acid jazz et tous les genres issus de l'électronica

Pop rock Genre musical couvrant un large registre de styles, comprenant le rock acoustique

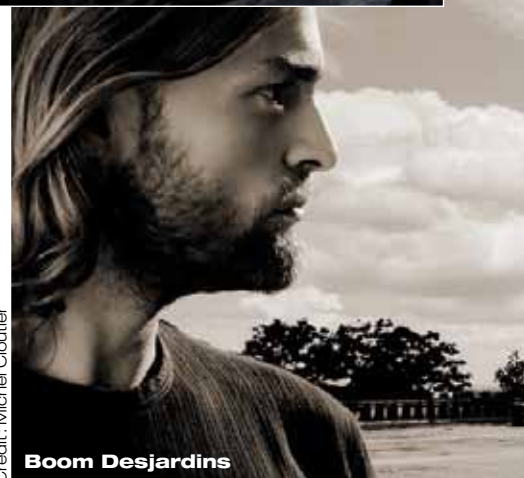
Populaire Outre la chanson, genre musical orienté vers un large public couvrant le registre easy listening à pop adulte

Rock Genre musical couvrant le registre de musique au rythme accentué

Traditionnel Genre musical regroupant les musiques d'origine traditionnelle



Dramatik



Crédit : Michel Cloutier

Boom Desjardins



Cusson-Mervil-Montcalm



Les trois accords

Crédit : Marianne Larochelle

L'année 2009-2010 a connu une forte hausse de projets acceptés en alternatif, soit huit comparativement à quatre en 2008-2009. 13 projets ont été déposés en folk contemporain confirmant la tendance à la hausse de cette catégorie puisqu'elle surclasse les demandes en populaire. Le nombre de projets déposés en hip hop est moins important, soit 5 par rapport à 10 en 2008-2009.

En termes de montants accordés, la musique populaire est toujours première, soit 22,6 %, suivi du folk contemporain avec 19,3 %. Se classant au troisième rang, l'alternatif se démarque avec 14,5 %, suivi du hip hop à 12,8 %. Les projets de pop rock se maintiennent avec 11,8 % du financement accordé.

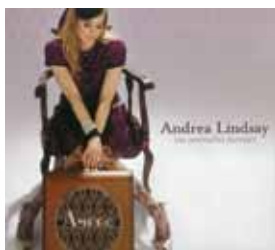
La diversité musicale se reflète année après année dans l'aide octroyée par le Fonds.

CATÉGORIE MUSICALE

	2009-2010					2008-2009				
	Demandes reçues	Montants demandés	Demandes acceptées	Montants accordés	%	Demandes reçues	Montants demandés	Demandes acceptées	Montants accordés	%
Alternatif	8	270 790 \$	8	265 793 \$	14,5	4	121 447 \$	4	121 447 \$	7,0
Country	0	0	0	0	0,0	2	77 369	2	73 204	4,2
Folk contemporain	13	363 924	13	352 417	19,3	9	404 797	9	354 596	20,4
Hip Hop	5	235 117	5	234 901	12,8	10	277 909	9	252 373	14,5
Jazz	1	30 000	1	30 000	1,6	0	0	0	0	0,0
Jeunesse	1	60 000	1	60 000	3,3	0	0	0	0	0,0
Musique du monde	0	0	0	0	0,0	2	80 865	2	80 865	4,6
Musique urbaine	2	63 875	2	63 875	3,5	2	56 815	2	53 764	3,1
Pop rock	7	224 185	7	215 986	11,8	7	233 146	7	231 930	13,3
Populaire	11	470 093	10	414 170	22,6	13	474 369	13	411 635	23,7
Rock	5	102 411	5	102 411	5,6	2	101 443	2	100 096	5,8
Traditionnel	2	91 587	2	91 587	5,0	1	70 000	1	60 000	3,4
TOTAL	55	1 911 982 \$	54	1 831 140 \$	100	52	1 898 160 \$	51	1 739 910 \$	100

Le Fonds RadioStar a accompagné de nombreux projets d'artistes récompensés en 2009-2010

ARTISTE	PRIX
Blou	Album francophone de l'année – East Coast Music Awards
Cœur de pirate	Révélation de l'année – ADISQ
Cœur de pirate	Chanson originale de l'année – Victoires de la musique
Cœur de pirate	Révélation de l'année – GAMIQ
Karkwa	Spectacle de l'année – Auteur-compositeur-interprète – ADISQ
Karkwa	Vidéoclip de l'année – La façade – ADISQ
Lindsay Andrea	Album francophone de l'année – JUNO
Lindsay Andrea	Scène émergente – Prix André Dédé Fortin – SPACQ
Malajube	Album de l'année – Alternatif – ADISQ
Malajube	Album indie rock de l'année – GAMIQ
Numéro#	Album de l'année – Musique électronique – ADISQ
Perreau Yann	Auteur ou compositeur de l'année – ADISQ
Robitaille Damien	Auteur-compositeur-interprète – Prix Félix Leclerc
Sir Pathétik	Album de l'année – Hip Hop – ADISQ



Depuis l'ouverture du programme Fonds RadioStar, des certifications de l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement, la CRIA, ont également été décernées à certains de ces artistes, dont plusieurs premiers albums.

Certifications CD

ANNÉE	ARTISTE	TITRE	CERTIFICATION
2006	Artistes variés	Quand le country dit bonjour	Or
2007	Artistes variés	Duos Dubois	Double Platine
2004	Bédar Dany	Fruits de ma récente nuit blanche	Platine
2005	Bédar Dany	Écoute-moi donc	Platine
2007	Bélanger Daniel	L'échec du matériel	Or
2007	Boulay Isabelle	De retour à la source	Platine
2003	Chicane	Ent'nous autres	Or
2009	Cœur de pirate	Cœur de pirate	Or
2005	Corneille	Parce qu'on vient de loin	Platine
2006	Cowboys Fringants	La Grand-Messe	Double Platine
2004	Desjardins Boom	Boom Desjardins	Or
2006	Dobacaracol	Soley	Or
2004	Don Juan	Don Juan	Double Platine
2006	Dumas	Le cours des jours	Or
2009	Hervieux Marc	Après nous	Or
2009	Ima	A la vida	Or
2006	Kain	Nulle part ailleurs	Platine
2008	Kain	Les saisons s'tassent	Or
2010	Landry Maxime	Vox Pop	Double Platine
2004	Lapointe Éric	Coupable	Platine
2006	Lapointe Pierre	Pierre Lapointe	Platine
2006	Lapointe Pierre	La forêt des mal-aimés	Platine
2004	Le Bouthillier Wilfred	Wilfred Le Bouthillier	Double Platine
2005	Loco Locass	Amour oral	Or
2009	Lost Fingers	Rendez-vous rose	Or
2008	Marie-Mai	Dangereuse attraction	Or
2005	Marie-Mai	Inoxydable	Or
2009	Marie-Mai	Version 3.0	Or
2006	Mes Aïeux	En famille	Double Platine
2003	Mix Mania	Mix Mania	Double Platine
2005	Moffatt Ariane	Aquanaute	Platine
2008	Moffatt Ariane	Tous les sens	Or
2004	Pelchat Mario	Noël avec Jireh Gospel	Or
2003	Quilico Gino	Noël	Or
2004	Shock Stefie	Le décor	Or
2005	Thibert Marie-Élaine	Marie-Élaine Thibert	Triple Platine
2007	Thibert Marie-Élaine	Comme ça	Platine
2004	Toupin Marie-Chantal	Maudit bordel	Platine
2006	Toupin Marie-Chantal	Non négociable	Platine
2004	Trois Accords	Gros mammoth album trio	Platine
2007	Trois Accords	Grand champion international de course	Or
2005	Villeneuve Annie	Quand je ferme les yeux	Platine
2009	Villeneuve Annie	Annie Villeneuve	Or
Certification DVD			
2007	Respectables	Live au Centre Bell	Or
2008	Marie-Mai	La tournée	Or

CERTIFICATIONS

	CD	CD*	DVD	Titre téléchargé
Or	50 000	40 000	5 000	20 000
Platine	100 000	80 000	10 000	40 000
Double platine	200 000	160 000	20 000	80 000
Triple platine	300 000	240 000	30 000	120 000
Diamant	1 000 000	800 000	100 000	400 000

*Commercialisé après le 1^{er} mai 2008





2009-2010

États financiers

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux administrateurs
de Fonds RadioStar

J'ai vérifié les bilans de Fonds RadioStar aux 31 août 2010 et 2009 ainsi que les états des résultats et évolutions des actifs nets et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme aux 31 août 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Thérien'.

Denis Thérien, CA auditeur

Le 20 septembre 2010

RÉSULTATS ET ÉVOLUTIONS DES ACTIFS NETS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT

	2010	2009
PRODUITS		
Contributions des entreprises de radiodiffusion	4 126 041 \$	3 259 525 \$
Honoraires de gestion – ACR	(9 450)	(14 175)
	4 116 591	3 245 350
Intérêts	140 946	201 538
	4 257 537	3 446 888
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux	134 372	104 329
Honoraires légaux et de gestion	2 000	1 203
Honoraires professionnels	17 814	8 273
Loyer et autres charges	39 506	39 506
Communications	6 517	38 588
Assurances	2 576	2 540
Frais de réunions	290	644
	203 075	195 083
EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES CONTRIBUTIONS D'AIDE	4 054 462	3 251 805
Contributions d'aide	1 354 493	1 321 687
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	2 699 969	1 930 118
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS AU DÉBUT	6 713 033	4 782 915
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS À LA FIN	9 413 002 \$	6 713 033 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILANS

31 AOÛT

2010

2009

ACTIF

COURT TERME

Encaisse	777 350 \$	83 126 \$
Dépôt bancaire à vue, 1,25 %, échéant le 15 juin 2011	1 000 000	1 600 000
Dépôt bancaire à terme, 1,77 %, échéant le 26 juin 2011	4 000 000	1 000 000
Débiteurs (note 5)	60 654	75 367
Frais imputables au prochain exercice	13 069	1 681
	5 851 073	2 760 174

PLACEMENTS À LONG TERME

Dépôts bancaires à terme, variant entre 1,45 % et 1,70 %, échéant entre le 12 septembre 2011 et le 15 décembre 2011	3 600 000	4 000 000
	9 451 073 \$	6 760 174 \$

PASSIF

COURT TERME

Frais courus	38 071 \$	47 141 \$
--------------	-----------	-----------

ACTIFS NETS

Non affectés	9 413 002	6 713 033
	9 451 073 \$	6 760 174 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Luc Piette
Président



Sylvain Simard
Trésorier

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT

	2010	2009
EXPLOITATION		
Contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées	4 116 591 \$	3 245 350 \$
Intérêts encaissés	156 195	151 962
	4 272 786	3 397 312
Contributions d'aide versées	(1 355 029)	(1 317 687)
Achats de biens et services payés	(89 436)	(73 867)
Rémunération du personnel payée	(134 097)	(99 232)
	(1 578 562)	(1 490 786)
	2 694 224	1 906 526
INVESTISSEMENT		
Dépôts bancaires à terme	(2 600 000)	(5 000 000)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	94 224	(3 093 474)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 683 126	4 776 600
TRÉSORERIE À LA FIN (note 6)	1 777 350 \$	1 683 126 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT 2010 ET 2009

1 – STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Fonds RadioStar a été constituée le 16 février 2001 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes.

Destiné en priorité au développement des artistes émergents, Fonds RadioStar, un organisme sans but lucratif, appuie par un financement significatif les projets de promotion des maisons de disques susceptibles d'avoir un véritable impact sur la carrière des artistes canadiens d'expression française. Il apporte un soutien additionnel en complétant les programmes d'aide existants et assure un second souffle aux projets de commercialisation. Fonds RadioStar verse aux maisons de disques admissibles des contributions non remboursables.

2 – FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Les produits du Fonds RadioStar proviennent de contributions financières d'entreprises de radiodiffusion par l'entremise de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

3 – PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en tenant compte des particularités suivantes :

Instruments financiers

Actifs ou passifs détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs détenus à des fins de transaction sont portés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les instruments financiers, comprenant les placements détenus jusqu'à leur échéance, sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu d'intérêt est inclus aux résultats sur la durée de vie prévue de l'investissement.

Constatation des produits

Le Fonds RadioStar utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent de contributions financières des entreprises de radiodiffusion exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radiodiffusion. Minimalement, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux nouveaux fonds de commercialisation de la musique canadienne.

De façon générale, lorsque les transactions d'acquisition ont trait à des stations francophones, 80 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar; lorsque les transactions sont reliées à des stations anglophones, 20 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a la responsabilité de percevoir les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement qui ont été acceptées par le CRTC. Ces contributions financières sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité de caisse.

Impôts sur le revenu

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, Fonds RadioStar est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exempt d'impôts sur le revenu.

Apports reçus en services

Les membres du conseil d'administration du Fonds RadioStar assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation monétaire. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend les espèces et quasi-espèces qui ne sont grevées d'aucune affectation. Les espèces comprennent l'encaisse. Les quasi-espèces comprennent les dépôts bancaires à terme ou à vue détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, elles comprennent les dépôts bancaires à terme ou à vue dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative et dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT 2010 ET 2009

3 – PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des apports et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

4 – INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'objectif de l'organisme est de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation afin de continuer à rencontrer son objet décrit à la note 1 et ce, suivant ses ressources financières, lesquelles permettent de faire face à son solde résiduel d'engagements et de verser des participations financières aux nouveaux projets soumis.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

5 – DÉBITEURS

	2010	2009
Demandeur – contributions d'aide	1 536 \$	1 000 \$
Intérêts courus	59 118	74 367
	60 654 \$	75 367 \$

6 – TRÉSORERIE À LA FIN

Encaisse	777 350 \$	83 126 \$
Dépôt bancaire à vue	1 000 000	1 600 000
	1 777 350 \$	1 683 126 \$

7 – OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme a effectué les opérations suivantes avec des entreprises apparentées : contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées pour un montant de 2 501 897 \$ (2009, 2 306 768 \$) et contributions d'aide versées pour un montant de 25 000 \$ (2009, 57 500 \$).

Ces dernières sont apparentées dû au fait que leurs représentants administrent l'organisme. Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par Fonds RadioStar et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

8 – ENGAGEMENTS

Contributions d'aide

Fonds RadioStar présente un solde résiduel d'engagements en fin d'exercice totalisant 1 011 176 \$ (2009, 1 024 798 \$). De cette somme, une portion de 25 000 \$ (2009, 57 500 \$) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur à cause de leur réalisation prochaine.

Risques

En fonction des instruments financiers détenus, l'organisme estime n'encourir aucun risque de marché, de crédit, d'illiquidité ou de flux de trésorerie.

10 – CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION

Au 31 août 2010, les entreprises de radiodiffusion doivent verser à l'organisme des contributions s'élevant à une somme totale de 78 905 \$ (2009, 2 577 889 \$) afin de respecter les conditions qui leur sont imposées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

11 – CHARGES DE FONCTIONNEMENT

En vertu de la proposition visant à établir le fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne de la langue française devenu «Fonds Radiostar» présentée par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en septembre 2000 et approuvée par ce dernier le 9 novembre 2000, les charges de fonctionnement ne peuvent excéder 10% des contributions des radiodiffuseurs versées durant l'existence du Fonds. Du mois d'août 2001 jusqu'au 31 août 2010, les charges représentent 7,9% des contributions.

FONDS RADIOSTAR

4385, rue Saint-Hubert, #2

Montréal (Québec) H2J 2X1

Téléphone: 514 861-8444 / 1 800 861-5561

Télécopieur: 514 861-4423

www.fondsradiostar.com